

brins d'herbe où il n'en croissait qu'un seul et, du coup, nous doublons notre richesse en doublant la production entière du pays. Et rappelons-nous-le bien, la colonisation ne sera en honneur que quand l'agriculture sera recherchée, qu'elle enrichira ceux qui en font leur profession ; d'ici là, tout l'argent que nous y dépenserons produira des résultats assez problématiques, et l'émigration marchera son train !

Il y a encore d'autres moyens de propager l'instruction agricole qui sont employés avec plus ou moins de succès, sous la direction du Conseil d'Agriculture de cette province, ou qui sont maintenant à l'étude par cette institution, dont nous a dotés l'administration actuelle et qui peut devenir excellente. Je me contenterai donc, en passant, de rendre un juste tribut d'hommages à ces quelques hommes dévoués qui, depuis plusieurs années, n'épargnent aucunement leurs peines, pour développer l'agriculture dans cette province, et cela sans la moindre rémunération ; — à moins que ces MM. ne soient tellement animés de sentiments chrétiens, qu'ils acceptent, comme rémunération suffisante, les reproches qu'on leur fait quelquefois, de ne point faire avancer, au gré de nos vœux, tout ce qui peut améliorer l'agriculture dans notre province. Espérons que les justes plaintes du Conseil Agricole seront enfin entendues de ceux qui sauvegardent, avec tant d'intérêt, la bourse publique et que les moyens seront enfin votés pour permettre les améliorations véritables que le Conseil Agricole désire voir adopter depuis longtemps.

J'ai dit que deux choses, surtout, nous manquaient : l'instruction spéciale pour une, et l'encouragement énergique des classes instruites, principalement celui de nos gouvernants, pour l'autre. Le temps me manque pour traiter convenablement ce sujet ; j'ai dit un mot des moyens à adopter pour procurer aux cultivateurs l'instruction spéciale dont ils ont tant besoin, voyons maintenant ce que nos législateurs peuvent faire pour développer l'agriculture et arrêter, par ce moyen, l'émigration de la classe agricole.

Il me semble qu'avant la Confédération, nos législateurs étaient loin de s'occuper suffisamment des intérêts véritables du cultivateur. On votait bien à l'agriculture, chaque année, quelques milliers de piastres, les représentants des divisions ru-

rales faisaient, de temps à autres, de jolis discours sur l'agriculture et la colonisation, qui, elle aussi, recevait sa pitance et cela fait, on retournait aux luttes, plus ou moins acharnées, qui absorbaient la plus forte partie du temps qu'on pouvait donner aux intérêts publics. Aujourd'hui, l'administration fédérale semble vouloir renvoyer, aux législatures locales, toutes les questions qui se rattachent à l'agriculture ; comme si cet intérêt était purement local. On oublie donc que l'agriculture est, de beaucoup, la principale industrie du pays tout entier, qu'elle fait vivre encore toute la population, qu'elle en occupe les $\frac{2}{3}$ et qu'elle représente, dans la même proportion, la richesse totale de la nation. Si l'agriculture est en souffrance, comme il est impossible de le nier, c'est donc la plus forte partie de la population qui souffre, et on aura beau développer notre commerce, créer de nouvelles industries dans les villes, donner à quelques individus l'occasion de devenir millionnaires et de s'accaparer une forte partie du capital flottant, transporter à travers notre territoire les produits de nos voisins, voir même ceux de la Chine et du Japon, si en même temps qu'on donne suite à tous ces beaux projets qui, certes nous offrent des avantages réels, si dis-je, on oublie ou l'on néglige, les intérêts du cultivateur, si l'on induit celui-ci à laisser le sol, pour courrir après ce qui brille, on aura enlevé à notre pays ce qui fait son honneur et sa force, on aura encore négligé notre principale source de richesses, celle qui nous a fait ce que nous sommes ; on aura amoitié et peut-être démoralisé la population, et le moment viendra, probablement, ici, comme il est venu pour la France, quand on s'apercevra qu'en cherchant exclusivement les richesses mobilières et les plaisirs, on a couru, en aveugles, vers un affreux précipice. Ces réflexions s'appliquent, d'une manière particulière à notre population canadienne-française, catholique et agricole. si belle, si pure, si distinguée, tant qu'on la laisse dans l'élément qui lui a donné la vie et qui l'a fait ce qu'elle est, mais qui, comme tout ce qui est précieux, d'ailleurs, supporte si mal les déplacements.

Messieurs, à mon avis, la législature fédérale peut et doit s'occuper d'agriculture ; sa législation fédérale, peut nous aider comme elle peut aussi nous ruiner. Pour n'en citer qu'un seul exemple, je ne

parler
des gr
les no
prohib
Mais,
ainsi,
nécess
Voilà
Puisse
mais
pour l
en fra
maïs,
prenn
orges,
à des
vous j
le pay
popul
au mc
donne
partie
ce fait
emplo
l'engr
entour
nos cu
qui, t
deut l
notre
chés !
rait si
et en
cause
mot, l
nos pr
chuse.
Ceux-
de pro
leurs s
quent
verner
tout en
blit-il
pour l
tion si
à la ci
cultiva
re en
avanti
des Et
ger la
ment
un dro
teur.

A pa
ro'e, a
ces, fé